

REPUBLICHE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU NORD
(MEADEN)

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES AUPRES DE LA MEADEN

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

RESEARCH CENTER FOR PLANNING AND
DEVELOPMENT OF THE NORTH REGION

INTERNAL TENDERS BOARDS
OF MEADEN

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°01/AONR/MEADEN/CIPM/2025 du 10 mars 2025

POUR LA RÉALISATION DES ETUDES POUR LE COMPTE DE LA MEADEN :

- Lot 1 : Réalisation de la base de données SIG pour la géolocalisation et la caractérisation des structures et potentialités socio-économiques dans le Département du Mayo-Louti ;
- Lot 2 : Réalisation de l'Etude du développement de la pisciculture dans les Arrondissements de Garoua 3, Touroua, Mayo Hourna et Pitoa,

En procédure d'urgence.

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du projet sus cité, le Directeur Général de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN), Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'offres National Restreint pour la réalisation des études ci-après :

- Lot 1 : Réalisation de la base de données SIG pour la géolocalisation et la caractérisation des structures et potentialités socio-économiques dans le Département du Mayo-Louti ;
- Lot 2 : Réalisation de l'Etude du développement de la pisciculture dans les Arrondissements de Garoua 3, Touroua, Mayo Hourna et Pitoa,

et dont les caractéristiques techniques sont données dans les termes de référence.

2. L'objectif des prestations :

L'objectif de l'étude est de :

- géolocaliser, de caractériser et d'évaluer la situation des structures et potentialités socio-économiques du Département du Mayo Louti en vue d'une exploitation efficiente et rentable par les CTD. Il s'agit de doter celui-ci d'une base des données à référence spatiale des structures et potentialités socio-économiques du Département du Mayo Louti pour le lot n°1 ; et
- promouvoir un développement durable et rentable de la pisciculture afin qu'elle soit une alternative à une pêche en décadence dans les Arrondissements de Garoua III, Touroua, mayo-hourna et Pitoa. pour le lot n°2.

3. Allotissement :

Les prestations sont présentées en deux (02) lots comme sus évoqués.

4. Délai d'exécution et coût prévisionnel :

Le délai prévisionnel d'exécution de la prestation est estimé pour chaque lot à quatre vingt dix (90) jours maximum ; le coût prévisionnel est évalué à 17 5000 000 (dix sept millions cinq cent mille) FCFA pour lot 1 et de 21 600 000 (vingt et un millions six cent mille) FCFA pour le lot 2.

5. Participation et origine :

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux bureaux d'études pré-qualifiés suite aux appels à manifestation d'intérêt n°01 et 02/AMI/MEADEN/2025 du 20 janvier 2025 lancé par la MEADEN. Il s'agit de :

- Lot 1 : Réalisation de la base de données SIG pour la géolocalisation et la caractérisation des structures et potentialités socio-économiques dans le Département du Mayo-Louti :
 - BET GEO COMPETENCE Tel : (237) 699 00 62 18, BP : 1523 Garoua
E-mail : betgeocompetence@yahoo.fr;
 - GEOMATIC SERVICES AND EQUIPMENT (GSE), Tél : 673 90 71 85/ 690 424 423
B.P. : 13501 YAOUNDE-BIYEM ASSI ;
 - GROUPEMENT DE BUREAUX AHS TGBT Tel : 00237 694 035 330
BP : 2911 Yaoundé ;
 - POLYGONE SARL Tel : (237) 696 564 095, BP : 33 872 Yaoundé Cameroun
E-mail : polygone_sarl@yahoo.fr ;
 - KIAMA S.A, BP: 15709 YAOUNDE Email : contact@kiama.cm
Siteweb : www.kiama.cm Tél : +237 697 81 25 15, Fax : +237 222 209 043.
- Lot 2 : Réalisation de l'Etude du développement de la pisciculture dans les Arrondissements de Garoua 3, Touroua, Mayo Hourna et Pitoa,
 - DOUCEUR DU NORD GAROUA - Tél: +2 37 694 26 00 63 / +237 651 50 92 49
E-mail : douceurdunord1@gmail.com ;
 - GEOMATIC SERVICES AND EQUIPMENT (GSE), Tél : 673 90 71 85/ 690 424 423
B.P. : 13501 YAOUNDE-BIYEM ASSI ;
 - POLYGONE SARL BP 33872 YAOUNDE Tél : +237 696 56 40 95
E-mail : polygone_sarl@yahoo.fr.

6. Financement :

Les prestations objet de l'appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Publics alloué par le MINEPAT à la MEADEN pour le compte de l'exercice 2025.

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN BP 17 Garoua, tél 222 27 14 95, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier de consultation peut être obtenu au secrétariat de la Direction Générale de la MEADEN BP 17 Garoua, tél 222 27 14 95, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) FCFA payable à la BICEC dans le compte de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) N°10001 06860 97568660001 - 28 .

9. Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Direction Générale de la MEADEN BP 17 Garoua, tél 222 27 14 95, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord, au plus tard le **10 avril 2025 à 09 heures 00** sous enveloppe cachetée avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/MEADEN/CIPM/2025 du 10/03/2025 POUR LA RÉALISATION DES ETUDES POUR LE COMPTE DE LA MEADEN :

- Lot 1 : Réalisation de la base de données SIG pour la géolocalisation et la caractérisation des structures et potentialités socio-économiques dans le Département du Mayo-Louti ;
- Lot 2 : Réalisation de l'Etude du développement de la pisciculture dans les Arrondissements de Garoua 3, Touroua, Mayo Hourna et Pitoa, En procédure d'urgence.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 10 du DDC dont le montant s'élève à d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) FCFA pour le lot n°1 et quatre cent trente mille (430 000) FCFA pour le lot n°2. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. chaque caution doit être accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations.

11. Recevabilité des offres :

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le DAO ou offre uniquement en copies ;
- Toute offre non conforme aux prescriptions du DAO.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **10 avril 2025 à 10 heures 00** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la MEADEN à Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des critères essentiels.

13. Critères d'évaluation :

13.1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- La non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou

- absente (excepté le cautionnement de soumission);
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure au seuil minimal de 70% requis
- De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours de trois dernières années ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

13.2. Critères essentiels :

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation générale des offres sur 5 points ;
- L'expérience du bureau d'études (BET) sur 25 points ;
- Le plan de travail; la méthodologie, la cohérence entre les deux éléments et le respect du délai d'exécution sur 25 points ;
- La qualité et l'expérience des experts proposés sur 35 points pour le lot 1 et 40 points pour le lot 2 ; et
- Les moyens logistiques sur 10 points pour le lot 1 et 05 points pour le lot 2..

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 points sur 100 seront éligibles à l'analyse financière.

14. Attribution :

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. un même soumissionnaire ne peut pas être attributaire de plus d'un lot sauf s'il a présenté deux personnels et matériels distincts pour la réalisation de chaque étude.

15. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN BP 17 Garoua, tél 222 27 14 95, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord.

17. Corruption :

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :

673 20 57 25/ 699 37 07 48.

Garoua, le 10 mars 2025

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM-MEADEN
- Affichage (pour information)
- Archives/classement



